Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213501117-20251218-D_2025_142-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 2025-142

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 9

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2025

Présents : M. PAUTREL Louis - Mme GUENÉE Arlette - M. COQUELIN Ronan - M. BOSSARD Thierry (arrivé à 20h34) - M. BLIN David- M. PAUTREL Sébastien - Mme PEAN Michèle - M. DELORY Adrien- Mme DUPREZ Aurore (arrivée à 20h36) - RINFERT Georges

Excusés : Mme LESENECHAL Floriane – Mme CHALOPIN Virginie – Mme Maryse DAUGUET – M. Sébastien TOUROUL

Absent : M. VELE Arnaud

Monsieur Georges RINFERT a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur Georges RINFERT ne participe pas au vote.

OBJET
Lotissement L'Ecrin Vert-Bornage

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de viabilisation pour le lotissement l'Ecrin Vert vont prochainement débuter. La Commune de Le Ferré doit procéder au bornage périmétrique de la parcelle.

L'entreprise Géomat propose cette prestation de bornage pour un montant de 5 850€ HT.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :
- VALIDER le devis proposé par Géomat pour un montant de 5 850€ HT,
- AUTORISER M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire
Louis PAUTREL